

Justificatif généré le 15/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/07/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=307474>

N° d'annonce :

619638

SCCV TASSIGNY VANVES

SCCV au capital de 1 000 €

**Siège social** : 15 rue Mansart 75009 PARIS

893 684 852 RCS PARIS

En date du 27 avril 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au **58/60 avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT**, à compter de ce jour.

Les associés ont constaté la démission d'EHDIA PROMOTION et de COFFIM GROUPE de leurs fonctions de Co-Gérants, et ont décidé de nommer en remplacement la société OGIC, 382 621 134 RCS NANTERRE, à compter de ce jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Radiation en sera faite au RCS de PARIS et la société sera réimmatriculée au RCS de NANTERRE.

POUR AVIS

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeHQNu44y

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeHQNu44y>

